

Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires du 1^{er} au 15 janvier 2024

On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner? Rien de plus simple! Envoyez un mail vide à <u>rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org</u>

Les incidents

Blayais 15 décembre

https://www.asn.fr/l-asn-controle/actualites-du-controle/installations-nucleaires/avis-d-incident-des-installations-nucleaires/reglage-incorrect-d-une-soupape-du-circuit-secondaire-principal2

Gravelines 20 décembre

 $\frac{https://www.asn.fr/l-asn-controle/actualites-du-controle/installations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/non-respect-de-la-limite-tres-basse-d-insertion-des-grappes-de-regulation-de-la-temperature}$

 $\frac{https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-gravelines/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-gravelines/declaration-dun-evenement-significatif-de-niveau-1-suite-a-linsertion-des-grappes-de-regulation-de-la-temperature-du-reacteur-sous-la-limite-autorisee$

Nogent 21 décembre

 $\frac{https://www.asn.fr/l-asn-controle/actualites-du-controle/installations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/non-respect-d-une-prescription-particuliere-des-regles-generales-d-exploitation-du-reacteur-1$

Golfech 24 décembre

 $\frac{https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-golfech/les-actualites-de-golfech/les-actu$

Blayais 28 décembre

 $\underline{https://www.asn.fr/l-asn-controle/actualites-du-controle/installations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/detection-tardive-d-un-reglage-installations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-desinstallations-nucleaires/avis-d-incident-d-incid$

 $\frac{https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-du-blayais/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-du-blayais/declaration-dun-evenement-significatif-pour-la-surete-de-niveau-1-relatif-au-non-respect-dune-reglegenerale-dexploitation-sur-le-reglage-du-seuil-de-survitesse-de$

Cruas 29 décembre

https://www.asn.fr/l-asn-controle/actualites-du-controle/installations-nucleaires/avis-d-incident-des-installations-nucleaires/indisponibilite-partielle-du-systeme-de-protection-du-reacteur

 $\frac{https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-cruas-meysse/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-cruas-meysse/declaration-dun-evenement-significatif-de-surete-de-niveau-1-relatif-au-non-respect-de-la-conduite-a-tenir-prevue-par-les-regles-generales-dexploitation-0$

Gravelines 10 janvier 2024



 $\frac{https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-gravelines/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-gravelines/declaration-dun-evenement-significatif-de-surete-de-niveau-1-suite-a-la-detection-tardivedune-anomalie-de-lignage-electrique-sur-un-materiel-de-lunite-de$

Framatome Romans 10 janvier

 $\frac{https://www.framatome.com/medias/site-de-romans-constat-dun-ecart-aux-regles-de-transport/?}{lang=fr}$

Golfech: Les événements significatifs déclarés à l'ASN en décembre 2023 (niveau 0)

Publié le 02/01/2024

En décembre 2023, la Direction de la centrale nucléaire de Golfech a déclaré 4 événements significatifs à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). : 2 sûreté, 1 radioprotection, 1 environnement

Flamanville: Evènements significatifs - Décembre 2023 (niveau 0)

Publié le 08/01/2024

3 évènements significatifs sûreté (...)

Civaux: Evènements significatifs - décembre 2023 (niveau 0)

Publié le 09/01/2024

2 évènements significatifs sûreté (...)

Les actus de l'ASN

L'ASN consulte le public sur la demande d'autorisation de mise en service du réacteur EPR de Flamanville

L'ASN consulte le public du 15 janvier au 15 février 2024 sur le dossier de demande d'autorisation de mise en service du réacteur EPR de Flamanville et joint au dossier les avis de l'Autorité environnementale et des collectivités territoriales.

Une première consultation sur ce dossier a été réalisée <u>du 5 juin au 15 septembre 2023</u> mais ces documents n'avaient alors pas été mis à disposition du public.

La création du réacteur EPR de Flamanville a été autorisée par le décret n° 2007-534 du 10 avril 2007. EDF a adressé à l'ASN sa demande d'autorisation de mise en service le 4 juin 2021. EDF a depuis complété son dossier afin de prendre en compte notamment les premières conclusions de l'instruction réalisée par l'ASN. EDF prévoit le chargement du combustible dans le réacteur au cours du premier trimestre 2024. L'autorisation de l'ASN est nécessaire pour ce chargement.

Conformément à l'article R. 593-30 du code de l'environnement, la demande d'autorisation d'EDF est accompagnée du rapport de sûreté de l'installation, des règles générales d'exploitation que l'exploitant prévoit de mettre en œuvre, du plan de démantèlement, du plan d'urgence interne, de l'étude d'impact ainsi que de l'étude de maîtrise des risques.

L'ASN soumet à la consultation du public ce dossier dans sa dernière version. L'avis de l'Autorité environnementale, le mémoire d'EDF en réponse à cet avis, les avis des collectivités territoriales concernées par le projet ainsi que la synthèse des commentaires formulés lors de la consultation du public précédente sont également consultables sur le site Internet de l'ASN.

À l'issue de son instruction, l'ASN consultera le public sur son projet de décision sur la demande d'autorisation d'EDF

Accéder à la consultation :

Consultation du 15/01/2024 au 15/02/2024

Centrale nucléaire EPR de Flamanville Réacteurs de 1600 MWe



Avis de consultation du public sur la demande d'autorisation de mise en service du réacteur EPR de Flamanville (INB 167)

La création du réacteur EPR de Flamanville (installation nucléaire de base 167 - Flamanville 3) a été autorisée par le décret n° 2007-534 du 10 avril 2007.

En application de l'article R. 593-30 du code de l'environnement, EDF a adressé à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) sa demande d'autorisation de mise en service du réacteur le 4 juin 2021.

Les actus de l'IRSN

Séisme du 1er janvier 2024 dans la péninsule de Noto (Japon)

Le 05/01/2024

Le 1^{er} janvier 2024 à 16h10 heure locale (07h10 TU), un séisme de magnitude 7,6 (selon l'échelle de l'agence météorologique du Japon - JMA) s'est produit dans la péninsule de Noto, située sur la côte occidentale du Japon. Sa magnitude de moment (Mw) est estimée entre 7,5 et 7,6 selon les agences régionales et internationales. La profondeur du foyer est estimée entre 10 km (USGS – Service géologique des États-Unis) et 19 km (GFZ – Centre de recherche allemand).

Le séisme a été ressenti sur la quasi-totalité de l'île d'Honshu, la principale île du Japon. Sur la péninsule de Noto, le séisme a causé de nombreux effondrements de bâtiments et un nombre important de victimes (plus de 70 morts recensés en date du 3 janvier 2024). Un incendie s'est déclaré suite au séisme dans un vieux quartier de la ville de Wajima, le détruisant. De nombreux glissements de terrain ont également été observés.

La JMA a déclenché une large alerte au tsunami, la première depuis le séisme de Tōhoku en 2011. Des vagues consécutives au séisme ont été observées sur la côte japonaise le long de mer du Japon, atteignant jusqu'à 1,2 m dans le port de Wajima situé sur la côte ouest de la péninsule de Noto.

Les deux sites nucléaires les plus proches du séisme sont la centrale de Shika opérée par Hokuriku Electric Power, située à environ 60 km au Sud-Ouest de l'épicentre, et celle de Kashiwazaki-Kawira opérée par TEPCO, à environ 120 km à l'Est de l'épicentre.

Ces deux centrales sont à l'arrêt depuis 2011. Aucun dommage susceptible de poser un problème de sûreté n'a été identifié par les exploitants et aucune mesure anormale de radioactivité n'a été détectée à l'extérieur de ces installations. Par ailleurs, l'autorité de sûreté nucléaire japonaise (NRA) n'a pas relevé d'anomalie sur les centrales d'Ohi, de Takahama et de Mihama (plus à l'ouest), en fonctionnement au moment du séisme.

Plus d'information : télécharger la <u>Fiche d'information de l'IRSN sur le séisme de la région de Noto</u> (<u>Japon</u>) du <u>1er janvier 2024 (PDF</u>).

Les actus d'EDF

Bugev:

Instance de concertation et de coordination du Grand Carénage

Publié le 12/01/2024

Le 12 janvier 2024, l'instance de concertation et de coordination du Grand Carénage de la centrale EDF du Bugey s'est réunie pour réaliser un bilan des actions engagées, 6 ans après son lancement. Le bilan très positif de cette instance va se poursuivre avec une seconde phase de travaux prévue de 2025 à 2029 avec toujours comme objectif que les retombées économiques de cette nouvelle étape du programme industriel bénéficient au territoire. (...)



Civaux:

Exercice de sécurité civile : une réunion publique le 16 janvier

Publié le 03/01/2024

Un exercice de sécurité civile simulant un accident nucléaire sera organisé les 24 et 25 janvier 2024 à la centrale de Civaux.

Pour comprendre les enjeux et l'organisation de cet exercice, une réunion publique aura lieu le 16 janvier 2024, à 18h15, à l'espace EDF Odyssélec de la centrale nucléaire de Civaux, en présence du Préfet de la Vienne et de la direction de la centrale.

Les objectifs de cet exercice sont d'une part de tester les moyens dont EDF et les services de l'État disposent pour faire face au risque nucléaire, et d'autre part de rappeler à la population la conduite à tenir en cas d'accident. Le dernier exercice réalisé à Civaux avait été organisé en 2015.

Essais en cours sur le système de source d'eau ultime

Publié le 03/01/2024

Une nouvelle étape dans le programme post-Fukushima a été franchie avec des tests réalisés sur le système de source d'eau ultime. L'objectif était d'évaluer la longueur des flexibles qui serait nécessaire pour alimenter en eau, à partir d'un prélèvement dans la nappe phréatique, les systèmes de sauvegarde en cas d'accident grave.

Des essais en eau seront également réalisés début 2024 en vue de la mise en service définitive de l'ouvrage.

Tout comme les autres dispositions post-Fukushima déjà mises en place sur le site, la source d'eau ultime vise à renforcer la sûreté des installations nucléaires en cas d'accident.

Contrôles mensuels des rejets

Publié le 12/01/2024

Registre rejets radiologiques décembre 2023 Registre rejets chimiques décembre 2023

Essais sur les sirènes d'alerte du site, potentiellement audibles à l'extérieur du site

Publié le 15/01/2024

Dans le cadre d'opérations de maintenance programmées les prochains mardis du mois de janvier (les 16, 23 et 30 janvier), des tests de fonctionnement des sirènes d'alerte de la centrale de Civaux seront réalisés chaque fin d'après-midi.

Ces essais, qui visent à vérifier le bon fonctionnement de ces matériels, s'accompagneront de bruit, potentiellement audible depuis les communes situées à proximité immédiate du site.

Les équipes de la centrale de Civaux prennent toutes les dispositions pour limiter au maximum la durée de ces émissions sonores.

Cruas:

Contrôles mensuels des rejets de Cruas-Meysse

Publié le 15/01/2024

Registre rejets chimiques 12 23

Registre rejets radioactifs 12 23

EPR de Flamanville:

Fin des essais de requalification d'ensemble (ERE) de l'EPR de Flamanville

Publié le 04/01/2024

Dimanche 10 décembre 2023 – 19h : le top fin des essais de requalification d'ensemble (ERE) de l'EPR de Flamanville est officialisé. Il marque la fin d'une séquence de 10 semaines, qui aura mobilisé plus de 1 000 personnes.



La phase d'essais de requalification d'ensemble de l'EPR de Flamanville a débuté le dimanche 1er octobre 2023. Depuis ce jour, et durant plus de 10 semaines, les équipes de Flamanville 3 ont été mobilisées sans interruption, 7 jours sur 7 et 24h/24, afin d'assurer cette répétition générale. Atteinte des conditions d'arrêt à chaud, essais de basculement de sources électriques, essais de décharge vapeur, lancement de la turbine à 1 500 tours/min ... les conditions les plus contraignantes ont été testées et ont démontré la fiabilité de l'installation.

Pas moins de 1 000 personnes salariés d'EDF et d'entreprises partenaires ont été impliquées pour réussir cette phase d'essais.

Grâce aux essais de requalification d'ensemble, le fonctionnement de la chaudière nucléaire et de la turbine ont pu être éprouvé, y compris dans de nombreuses situations incidentelles ou accidentelles, pour vérifier le bon fonctionnement des installations. Cette séquence a également permis de vérifier la capacité des équipes à exploiter le réacteur de façon sûre.

Paluel:

Essais de soupapes sur l'unité de production n°3 de la centrale nucléaire de Paluel

Publié le 12/01/2024

Des essais de soupapes sur l'unité de production n°3 seront réalisés, dans la partie non nucléaire de l'installation, dimanche 14 janvier entre 5h du matin et 21h.

L'évacuation rapide de vapeur d'eau par les soupapes lors des tests peut générer des perturbations sonores perceptibles depuis les habitations situées à proximité de la centrale.

Ces opérations font partie du fonctionnement normal de la centrale nucléaire de Paluel et n'ont aucun impact sur l'environnement.

Penly:

Bilan positif pour l'audit de l'ISO 14001 à la centrale nucléaire de Penly

Publié le 02/01/2024

Depuis 2002, la centrale nucléaire de Penly est certifiée ISO 14001, en cohérence avec la politique de développement durable d'EDF. En décembre, un auditeur mandaté par l'organisme de certification AFNOR (association française de normalisation), s'est prononcé en faveur du renouvellement du certificat pour la centrale.

Saint-Alban:

Certification ISO 14001 : objectif atteint et engagement reconnu pour le site de Saint-Alban

Publié le 10/01/2024

Du 27 au 30 novembre 2023, la centrale a fait l'objet d'un audit de surveillance, au titre de sa certification environnementale ISO 14 001. Durant 4 jours, un auditeur de l'AFNOR a évalué la conformité du site au regard des exigences de la norme version 2015.

Tricastin:

Des travaux en hauteur visibles de l'extérieur

Publié le 15/01/2024

Les 15 et 16 janvier, des travaux en hauteur et visibles de l'extérieur se dérouleront à la centrale EDF du Tricastin. Ces travaux permettront de réviser la bâche avec le logo EDF, installée en façade du bâtiment combustible. Ils dureront une journée.

Une équipe spécialisée interviendra à l'aide d'une nacelle, en mettant en œuvre toutes les règles de sécurité liées aux travaux en hauteur.

En cas de vent ou de pluie les travaux seront reprogrammés.

Brennilis

Contrôles mensuels des rejets



Publié le 15/01/2024 Registre rejets radioactifs décembre 2023 Registre rejets chimiques décembre 2023

Les actus de l'Andra

Tremblements de terre : le CSM à l'épreuve du temps

Jeudi 4 janvier 2024

Les tremblements de terre font partie des risques naturels pris en compte dans le dimensionnement des installations du Centre de stockage de la Manche (CSM). Si les connaissances scientifiques progressent d'année en année, ce phénomène interroge, jusqu'à la commission locale d'information (Cli) du CSM. Le 28 février 2022, une petite secousse sismique a été enregistrée à Herqueville (La Hague), à quelques kilomètres à vol d'oiseau du CSM. D'une magnitude locale de 2,2, elle était imperceptible pour les habitants en raison de sa très faible intensité, évaluée à 1 sur l'échelle MSK (échelle de 1 à 12). Cet événement, plutôt rare dans la région, a amené la Cli du CSM à demander un point sur la capacité du CSM à résister à un séisme lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en juin dernier. (...)

Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages

CHINON

Reconnexion de l'unité de production n°3 de la centrale de Chinon au réseau électrique national Publié le 02/01/2024

Mis à jour le 2 janvier 2024

Lundi 1er janvier 2024, à 6h10, l'unité de production n°3 de la centrale nucléaire de Chinon a été reconnectée au réseau électrique national.

Le réacteur s'était automatiquement mis à l'arrêt jeudi 28 décembre 2023 suite à un défaut technique sur le circuit secondaire situé dans la salle des machines hors zone nucléaire.

Les équipes de maintenance ont mené les investigations nécessaires au redémarrage du réacteur. Cet arrêt n'a eu aucun impact réel sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel et l'environnement et a fait l'objet d'échanges avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire. L'unité de production n°1 est en arrêt programmé pour visite décennale depuis le 4 février 2023 Les unités de production n° 2 et 4 sont connectées au réseau électrique national.

GRAVELINES

Actualité de l'unité de production n°3

Publication du 12/01/24

Les équipes de la centrale nucléaire de Gravelines ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°3 jeudi 11 janvier 2024 à 20h30 en toute sûreté. Cette déconnexion de l'unité de production va permettre aux équipes de maintenance de pouvoir **intervenir en toute sécurité sur un circuit situé en partie nucléaire** de l'installation.

Publication du 14/01/24

L'unité de production n°3 de la centrale nucléaire de Gravelines a été reconnectée au réseau d'électricité ce samedi 13 janvier 2024 à 22h19 après un court arrêt pour intervention. Elle avait été mise à l'arrêt le 11 janvier 2024 à 20h30 en toute sûreté pour permettre aux équipes de maintenance d'intervenir en sécurité sur un circuit situé en partie nucléaire de l'installation. L'activité de maintenance s'est déroulée de manière satisfaisante. L'unité de production n°3 fonctionne de nouveau à pleine puissance.

Cet arrêt n'a pas eu d'incidence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement.



Les unités de production n°1, 3, 4, 5 et 6 fonctionnent, à disposition du réseau L'unité de production n°2 est à l'arrêt pour visite décennale

TRICASTIN

Actualité de l'unité de production n°1

Publié le 05/01/2024

Les équipes de la centrale du Tricastin ont reconnecté l'unité de production n°1 au réseau électrique national dans la nuit du 4 au 5 janvier 2024.

Elle avait été mise à l'arrêt le 20 décembre 2023 afin d'optimiser la gestion du combustible contenu dans le réacteur.

Les 4 unités de production sont connectées au réseau électrique national et produisent de l'électricité en toute sûreté.

Qu'est-ce qu'un arrêt pour économie de combustible ?

Les arrêts pour économie de combustible sont mis en œuvre sur le parc nucléaire français de façon épisodique. Ces arrêts sont planifiés avec le centre d'optimisation production et marchés d'EDF et en accord avec le Réseau de transport d'électricité (RTE) qui assure à chaque instant l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité.

La modulation de la puissance produite ou l'arrêt du réacteur, permet de limiter l'usure du combustible.

Comment opère-t-on techniquement?

Les équipes de conduite pilotent un arrêt pour économie de combustible comme un arrêt pour maintenance. Le réacteur est mis à l'arrêt dans un état sûr conformément aux règles générales d'exploitation. A la différence que le combustible reste dans le cœur, et n'est donc pas renouvelé. Le refroidissement du cœur du réacteur est assuré en permanence et les équipe exercent une surveillance en continu.

Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages

NOGENT

Arrêt pour maintenance et rechargement du combustible du réacteur 1

ASN - Publié le 04/01/2024

Le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a été arrêté pour maintenance et rechargement du combustible le 23 septembre 2023. Après redémarrage, il a de nouveau atteint sa puissance nominale le 2 janvier 2024. (...)

Pendant cet arrêt, l'ASN a réalisé cinq journées d'inspection inopinée et une journée d'inspection programmée. (...)

Au cours de cette période d'arrêt du réacteur, deux événements significatifs pour la sûreté classés au niveau 1 de l'échelle INES, ainsi que huit événements significatifs pour la sûreté classés au niveau 0 ont été déclarés à l'ASN. Quatre événements significatifs classés au niveau 0 ont en outre été déclarés dans le domaine de la radioprotection. (...)

CHOOZ

Mise à l'arrêt de l'unité de production n°1 pour réalisation d'un essai périodique réglementaire Publié le 06/01/2024

Les équipes de la centrale de Chooz ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°1 samedi 6 janvier 2024 à 1h45 dans le cadre d'un essai réglementaire.

Les équipes effectueront à l'occasion de cet arrêt un test périodique de chute de grappes de commandes, dans la partie nucléaire de l'installation.

Reconnexion de l'unité n°1 de la centrale de Chooz au réseau électrique national

Publié le 09/01/2024



Mardi 9 janvier 2024, les équipes de la centrale de Chooz ont procédé à la reconnexion au réseau électrique national de l'unité de production numéro 1, qui a atteint son palier de puissance de 860 MW à 21h57.

GOLFECH

L'unité de production n°1 reconnectée au réseau électrique

Publié le 15/01/2024

Dimanche 14 janvier, à 01h41, l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Golfech a été reconnectée au réseau électrique. Elle atteindra sa pleine puissance dans les jours à venir. Elle avait été mise à l'arrêt le 26 février 2022, dans le cadre de sa 3ème visite décennale. Cet arrêt pour maintenance s'inscrit pleinement dans le projet du Grand Carénage de la centrale de Golfech. Elle constitue un check-up complet de l'installation au regard du référentiel de sûreté le plus récent et des meilleures pratiques nationales et internationales. A cette occasion, plus de 2500 salariés EDF et d'entreprises partenaires se sont mobilisés pour mener plus de 31 000 activités de maintenance et de contrôle et 79 modifications des installations afin de renforcer toujours davantage la sûreté de la centrale.

En parallèle, les équipes ont procédé au remplacement préventif complet de tuyauteries du circuit d'injection de sécurité (RIS)*, conformément à la stratégie de traitement du phénomène de corrosion sous contrainte décidée par le Groupe EDF pour les réacteurs du palier 1300-P'4.

3 contrôles réglementaires et approfondis de composants fondamentaux que sont la cuve, le circuit primaire et l'enceinte du bâtiment réacteur ont également été réalisés confirmant leur intégrité et leur fiabilité.

Dans quelques mois, l'ASN prononcera un avis quant à la poursuite de l'exploitation de l'unité n°1 pour 10 années supplémentaires.

L'unité de production n°2 est en fonctionnement et à disposition du réseau électrique national

Les consultations du public en cours

Document d'orientation et de justification relatif à la révision des critères et des modalités de déclaration des événements significatifs relatifs à la sûreté ou à l'environnement dans le domaine des INB

Consultation du 02/01/2024 au 02/02/2024

Les dispositions de l'arrêté INB prévoient que les critères de déclaration des événements significatifs relatifs à la sûreté ou à l'environnement soient définis par l'ASN. Conformément à l'article L. 592-20 du code de l'environnement, l'ASN « peut prendre des décisions réglementaires à caractère technique pour compléter les modalités d'application des décrets et arrêtés pris dans ses domaines de compétence mentionnés à l'article L. 592-19 » de ce même code. Les critères et les modalités de déclaration des événements significatifs relatifs à la sûreté ou à l'environnement applicables aux INB, actuellement définis dans le guide de l'ASN du 21 octobre 2005, seront donc révisés et intégrés dans une décision réglementaire et un guide qui en détaillera ses attendus.

Le document objet de la présente consultation expose les orientations proposées par l'ASN pour l'élaboration de ces textes.

Document d'orientation et de justification (PDF - 204.14 ko)

Avis de consultation du public sur la demande d'autorisation de mise en service du réacteur EPR de Flamanville (INB 167)

Consultation du 28/12/2023 au 14/01/2024

Centrale nucléaire EPR de Flamanville Réacteurs de 1600 MWe

La création du réacteur EPR de Flamanville (installation nucléaire de base 167 - Flamanville 3) a été autorisée par le décret n° 2007-534 du 10 avril 2007.



En application de l'article R. 593-30 du code de l'environnement, EDF a adressé à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) sa demande d'autorisation de mise en service du réacteur le 4 juin 2021.

Conformément à l'article R. 593-30 du code de l'environnement, cette demande est accompagnée du rapport de sûreté de l'installation, des règles générales d'exploitation que l'exploitant prévoit de mettre en œuvre, du plan de démantèlement, du plan d'urgence interne, de l'étude d'impact, de l'étude de maîtrise des risques et des éléments permettant d'apprécier la conformité de l'installation aux prescriptions prises par l'ASN.

Ce dossier a fait l'objet d'avis des collectivités territoriales concernées et d'un avis de l'Autorité environnementale, auquel EDF a répondu.

Il a également fait l'objet d'une consultation du public du 5 juin au 15 septembre 2023. Les avis des collectivités territoriales et de l'Autorité environnementale n'avaient alors pas été mis à la disposition du public. L'ASN organise donc une nouvelle consultation avec ces éléments. Une synthèse des observations et propositions du public recueillies lors de la première consultation sera jointe à cette nouvelle consultation.

La nouvelle consultation du public sur la demande d'autorisation de mise en service du réacteur EPR de Flamanville, avec mise à disposition de l'ensemble du dossier de demande, aura lieu du 15 janvier 2024 au 15 février 2024 inclus sur le site Internet de l'ASN.

Le dossier sera consultable dans la rubrique "Consultations du public". Le dossier sur support papier peut être consulté sur demande et sur rendez-vous préalable auprès de la préfecture de la Manche (au 02 33 75 47 39), qui coordonne la mise à disposition dans ses locaux, dans les sous-préfectures, dans l'espace France Services de la commune des Pieux et en mairie de Flamanville.

Les observations et propositions du public peuvent être formulées sur le site Internet de l'ASN pendant la durée de la consultation.

L'ASN prendra en compte les observations et propositions du public recueillies au cours des deux consultations dans le cadre de l'instruction en cours de la demande d'autorisation de mise en service de l'installation.

La décision susceptible d'être adoptée postérieurement à cette consultation est une décision d'autorisation de mise en service, prise par l'ASN. Cette décision fera elle-même l'objet d'une consultation du public sur le site Internet de l'ASN.

Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 04/01/2024 Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

préparation Arrêt visite partielle du réacteur n° 2 – 2P2524 INSSN-CAE-2024-0247.pdf (PDF - 120.28 Ko)

Inspection du 21/12/2023

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Préparation et gestion des arrêts pour exploitation

INSSN-CAE-2023-0098.pdf (PDF - 112.79 Ko)



Inspection du 19/12/2023

Station de traitement (STE2) et atelier (AT1) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle Station de traitement des effluents liquides et des déchets solides (STE3) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Respect du maintien de la sous-criticité

INSSN-CAE-2023-0155 .pdf (PDF - 140.55 Ko)

Inspection du 18/12/2023

Centraco Traitement de déchets et effluents radioactifs - Socodei

Respect des engagements

<u>INSSN-MRS-2023-0630.pdf</u> (PDF - 298.49 Ko)

Inspection du 18/12/2023

Services centraux Framatome

Contrôle de la fabrication des équipements sous pression nucléaires (ESPN)

<u>INSNP-DEP-2023-0251.pdf (PDF - 286.39 Ko)</u>

Inspection du 15/12/2023

Réacteur Jules Horowitz Réacteur de recherche - CEA

Conception / construction - Qualification matériels

<u>INSSN-MRS-2023-0647.pdf (PDF - 304.53 Ko)</u>

Inspection du 14/12/2023

Centrale nucléaire du Bugey (Réacteur 1) Installation en démantèlement - EDF

Surveillance lors de l'intervention sur la mitigation des pénétrations de fond de cuve

INSSN-DEP-2023-0953.pdf (PDF - 355.33 Ko)

Inspection du 15/12/2023

Magenta Réception et expédition de matières nucléaires - CEA

Plan d'action issu du réexamen de Magenta

INSSN-MRS-2023-0643.pdf (PDF - 238.51 Ko)

Inspection du 13/12/2023

Centrale nucléaire de Flamanville Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Suivi en service des équipements sous pression nucléaires (ESPN)

INSSN-CAE-2023-0193.pdf (PDF - 209.93 Ko)

Inspection du 12/12/2023

Centrale nucléaire du Tricastin Réacteurs de 900 MWe - EDF

Vérification de la conformité dans le cadre du 4ème réexamen périodique du réacteur 4

INSSN-LYO-2023-0441.pdf (PDF - 510.78 Ko)

Inspection du 12/12/2023

Services centraux de l'ANDRA Direction - Andra

Andra - Politique de protection des intérêts et du système de gestion intégré



INSSN-DRC-2023-0322.pdf (PDF - 151.30 Ko)

Inspection du 12/12/2023

Services centraux Framatome

Contrôle de la fabrication des équipements sous pression nucléaires (ESPN)

<u>INSNP-DEP-2023-0253.pdf (PDF - 433.99 Ko)</u>

Inspection du 11/12/2023

Atelier des matériaux irradiés Utilisation de substances radioactives - EDF

Réacteurs A1, A2 et A3 en démantèlement de Chinon Stockage ou dépôts de substances radioactives - EDF

Radioprotection

INSSN-OLS-2023-0774.pdf (PDF - 322.61 Ko)

Inspection du 08/12/2023

Centrale nucléaire du Bugey Réacteurs de 900 MWe - EDF

Gestion des effluents liquides et gazeux issus du NPGV des réacteurs 2 et 3

INSSN-LYO-2023-0942.pdf (PDF - 516.88 Ko)

nécessité d'approfondir les contrôles de certains paramètres physico-chimiques rejetés par ce procédé, dont les métaux, et d'étendre la surveillance de l'environnement à l'ensemble des paramètres concernés par ce procédé.

Inspection du 08/12/2023

Centrale nucléaire du Bugey Réacteurs de 900 MWe - EDF

R.9. Inspection faisant suite à un évènement

INSSN-LYO-2023-0955.pdf (PDF - 501.78 Ko)

Inspection du 24/11/2023

Centrale nucléaire du Tricastin Réacteurs de 900 MWe - EDF

« R.3.1. Première barrière »

INSSN-LYO-2023-0449.pdf (PDF - 487.88 Ko)

Inspection du 23/11/2023

Centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux Réacteurs de 900 MWe - EDF

Intervention notable relative au remplacement de deux piquages moulés.

INSSN-DEP-2023-0952.pdf (PDF - 397.41 Ko)

Inspection du 23/11/2023

Centrale nucléaire de Cruas-Meysse Réacteurs de 900 MWe - EDF

E.5.1 - Inspection de SIR

<u>INSSN-LYO-2023-0410.pdf (PDF - 525.98 Ko)</u>

Inspection du 14/11/2023

Usine de production de radioéléments artificiels Fabrication ou transformation de substances radioactives - Cis-Bio

radioactives - Cis-i

<u>Conduite</u>

<u>INSSN-OLS-2023-0789.pdf (PDF - 251.58 Ko)</u>

Inspection du 14/11/2023

Centrale nucléaire de Civaux Réacteurs de 1450 MWe - EDF

Risques non radiologiques



INSSN-BDX-2023-0053.pdf (PDF - 235.95 Ko)

l'exercice a mis en évidence que la sonorisation du site ne permet pas d'entendre distinctement les messages d'alerte et les consignes de mise à l'abri en tout point du CNPE

l'absence de détecteurs de chlore, qu'il s'agisse de détecteurs fixes ou mobiles, interroge au regard des scénarios dimensionnants de l'étude de dangers et des premiers moyens à déployer pour établir le diagnostic de la situation et garantir la sécurité des personnels d'intervention.

Inspection du 09/11/2023 au 10/11/2023

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF <u>Maîtrise du changement de configuration des circuits de l'installation</u> INSSN-STR-2023-0846.pdf (PDF - 310.96 Ko)

Inspection du 24/10/2023

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF Séisme – Application de la Démarche DERESMA INSSN-BDX-2023-0026.pdf (PDF - 161.01 Ko)

Inspection du 23/10/2023 au 14/11/2023

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF Inspections de chantiers de l'arrêt simple rechargement du réacteur n° 4 INSSN-CAE-2023-0227.pdf (PDF - 207.21 Ko)

Inspection du 28/06/2023

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF

Matériels nécessaire et utiles à la gestion d'un accident grave ou d'un accident du domaine complémentaire

<u>INSSN-BDX-2023-0022.pdf (PDF - 173.16 Ko)</u>

Inspection du 21/02/2023 au 19/12/2023

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF Conduite normale

INSSN-OLS-2023-0727.pdf (PDF - 313.05 Ko)

certains événements significatifs pour la sûreté jugés importants par l'ASN ont fait l'objet d'une analyse approfondie avec des échanges sur site avec les intervenants concernés. Il s'avère que l'ASN ne partage pas systématiquement les conclusions du CNPE sur le sujet.

Ces inspections ont permis de mettre en lumière un certain manque de rigueur dans la conduite des installations, un manque de formation de certains intervenants ainsi que des axes d'améliorations qui profiteraient au site. En effet, la gestion des alarmes, des condamnations administratives ainsi que la connaissance des exigences de votre référentiel managérial « Maitrise de la surveillance des installations en salle de commande et en local » ne sont pas à l'attendu.

Les décisions de l'ASN

<u>Décision n° CODEP-OLS-2024-000080</u> du président de l'ASN du 3 janvier 2024 autorisant la modification notable des modalités d'exploitation autorisées de l'installation nucléaire de base n° 29 (Usine de production de radioéléments artificiels)

<u>Décision n° CODEP-OLS-2024-000077</u> du président de l'ASN du 3 janvier 2024 autorisant la modification notable des modalités d'exploitation autorisées de l'installation nucléaire de base n° 29 (Usine de production de radioéléments artificiels)



<u>Décision n° CODEP-LYO-2023-070915</u> du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 décembre 2023 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les règles générales d'exploitation** du **réacteur 5 d**e la centrale nucléaire du **Bugey** (INB n° 89)

<u>Décision n° CODEP-DCN-2023-070474</u> du Président de l'ASN du 3 janvier 2024 autorisant EDF à modifier de **manière notable les installations et les modalités d'exploitation** autorisées des **réacteurs n° 3** à 5 de la centrale nucléaire de **Bugey** (INB n° 78 et n° 89)

<u>Décision n° CODEP-LYO-2024-000679</u> du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 05 janvier 2024 autorisant l'exploitant à **modifier de manière notable le plan d'urgence interne** de l'installation nucléaire de base n°157 dénommée « **Base chaude opérationnelle du Tricastin** » (BCOT)

<u>Décision n° CODEP-MRS-2023-066711</u> du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 26 décembre 2023 autorisant la **modification de manière notable des modalités d'exploitation** autorisées d'Atalante (INB n° 148)

<u>Décision n° CODEP-LYO-2024-001139</u> du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 08 janvier 2024 autorisant la **modification de manière notable** de l'installation nucléaire de base n° **63-U**

Décision n° 2023-DC-0775 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 19 décembre 2023 modifiant la décision n° 2014 DC 0422 du 11 mars 2014 relative à la réception, à l'entreposage et au traitement, dans les installations nucléaires de base n° 116, dénommée « usine UP3 A », et n° 117, dénommée « usine UP2 800 », des aiguilles de combustibles irradiés dans le réacteur à neutrons rapides Phénix

<u>Décision n° CODEP-MRS-2023-044968</u> du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 26 décembre 2023 autorisant la **modification de manière notable des modalités d'exploitation** autorisées de **Phénix** (INB n° 71)

<u>Décision n° CODEP-DIS-2023-069303</u> du 8 janvier 2024 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire **abrogeant la décision** n° CODEP-DIS-2022-015282 du 25 mars 2022 de l'Autorité de sûreté nucléaire

<u>Décision n° CODEP-CHA-2023-068453</u> du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 15 décembre 2023 autorisant Électricité de France (EDF) à modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées de ses installations nucléaires de base n° 139 et 144

<u>Décision CODEP-CLG-2023-062051</u> du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 15 novembre 2023 modifiant la décision CODEP-CLG-2023-004818 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 24 janvier 2023 relative à la **nomination des membres du comité social d'administration de proximité** auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire.

<u>Décision no CODEP-OLS-2024-002452</u> du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 12 janvier 2024 autorisant EDF à modifier temporairement de manière notable les modalités d'exploitation autorisées du réacteur n° 4 de la centrale nucléaire de <u>Dampierre-en-Burly</u> (INB n° 85)

Les avis de l'Autorité de sûreté nucléaire

Avis n° 2023-AV-0436 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 19 décembre 2023 sur le projet de décret pris en application du III de l'article 11 de la loi n° 2023 491 du 22 juin 2023 relative à l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires à proximité de sites nucléaires existants et au fonctionnement des installations existantes



Téléchargez le texte

2023-AV-0436.pdf (PDF - 97.48 Ko)

Sur Légifrance :

Décret n° 2023-1261 du 26 décembre 2023 précisant les catégories d'opérations liées à la réalisation de réacteurs électronucléaires pouvant être engagées à compter de la délivrance de l'autorisation environnementale

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048669564

Les avis de l'Autorité environnementale

N°dossier Ae : 2023-108

INB n° 75 : Fessenheim – dossier de démantèlement (68)

Le projet présenté est celui du démantèlement visant à déconstruire le site, l'assainir et le déclasser et le radier de la liste des INB. Certaines opérations préparatoires au démantèlement (OPDEM) ont déjà été conduites après le retrait des combustibles. D'autres sont prévues : elles sont constitutives du projet mais l'étude d'impact ne les évalue pas toutes. L'Ae recommande de faire porter l'étude d'impact sur l'ensemble des opérations conduisant à l'état final envisagé, y compris les OPDEM.

Pour l'Ae, les principaux enjeux environnementaux du dossier sont la gestion des déchets radioactifs et conventionnels produits par le démantèlement, ainsi que la préservation de la santé humaine et des milieux naturels.

(...)

Les déchets produits par le démantèlement, de l'ordre de 450 000 t, sont à 95 % des déchets conventionnels. L'Ae recommande de préciser les volumes et les masses de chaque type de déchet conventionnel, d'identifier leurs exutoires et d'évaluer les incidences de leur transport.

Concernant les déchets radioactifs, leur quantité est estimée à 11 300 t de déchets métalliques et 7 350 t non métalliques dont 3 950 t de bétons. Cette évaluation ne tenant pas compte des déchets issus des matériels et produits nécessaires au démantèlement (engins, produits chimiques...), l'Ae recommande de compléter l'inventaire avec ces derniers et de présenter la chronique de production des déchets et des capacités d'accueil des exutoires pour démontrer l'adéquation du projet aux possibilités de prise en charge des déchets.

Les impacts radiologiques sur la population, tant en fonctionnement normal qu'en situation accidentelle, sont estimés par la dose efficace reçue par les habitants. L'Ae recommande que celle-ci soit évaluée sur les habitants les plus proches, situés à 300 m.

Les effets sur l'environnement des rejets chimiques et radioactifs, liquides et aériens, sont évalués en retenant une hypothèse d'émissions aux limites, c'est-à-dire égales au maximum autorisé. La même hypothèse a été faite pour évaluer les impacts du fonctionnement du CNPE. Le dossier considère que les limites maximales autorisées sont plus faibles en démantèlement qu'en fonctionnement. L'absence d'incidences constatées en fonctionnement fait partie des arguments avancés pour indiquer que le démantèlement n'aura pas d'incidences non plus. Outre que certaines limites autorisées de rejet sont plus élevées en démantèlement qu'en fonctionnement, ce raisonnement ne peut être validé dès lors que les émissions réelles en fonctionnement ont pu être très inférieures aux limites autorisées, et potentiellement inférieures aux limites qui seront autorisées en démantèlement. L'Ae recommande de tenir compte des émissions réelles, tant en valeurs moyennes qu'en pics de concentrations.



Les avis de l'IRSN publiés en décembre 2023

EDF – REP – **Réacteur n° 2 de la centrale nucléaire de Nogent** – INB 130 – Prise en compte du retour d'expérience d'exploitation – Accroissement du risque de fusion du cœur induit par un défaut de résistance au niveau du disjoncteur de couplage ayant entrainé la perte du transformateur de soutirage en mars 2022.

Télécharger l'avis de l'IRSN

EDF – REP – **Réacteurs de 900 MWe** – Modification du chapitre IX des règles générales d'exploitation – Fiches d'amendement au programme d'essais périodiques du système de contrôle de la teneur en hydrogène et de surveillance atmosphérique de l'enceinte (ETY) – Recombineurs autocatalytique passifs (RAP) – FA ETY 026 et 027.

Télécharger l'avis de l'IRSN

CEA / Marcoule – INB n° 148 / ATALANTE - Suites du réexamen périodique : engagements E14, E17 et E21

Télécharger l'avis de l'IRSN

EDF - REP - **Réacteur n° 1 de la centrale nucléaire de Penly - INB 136** - Prise en compte du retour d'expérience - Accroissement du risque de fusion du cœur induit par la détection tardive fin 2021 d'un écart évolutif remettant en cause la disponibilité d'une pompe d'injection de sécurité de moyenne pression.

<u>Télécharger l'avis de l'IRSN</u>

Orano Chimie-Enrichissement / Site du Tricastin - INB n° 168 / Usine Georges Besse II - Mise en oeuvre d'uranium avec un enrichissement en 235U inférieur ou égal à 6 % Télécharger l'avis de l'IRSN

Réacteurs électronucléaires – EDF – **Réacteurs du Blayais, de Gravelines, de Golfech et de Belleville** – Évaluation des effets de site au titre des fortes épaisseurs de sédiments en application de la RFS 2001-01 <u>Télécharger l'avis de l'IRSN</u>

Établissement Framatome de Romans-sur-Isère - INB 63-U (Usine de fabrication de combustibles nucléaires) - Modification du mode de contrôle de la criticité du four d'hydruration de l'atelier TRIGA <u>Télécharger l'avis de l'IRSN</u>

REP – EDF – Quatrième réexamen périodique des réacteurs de 900 MWe du palier CP0. - Demande d'autorisation relative à la mise en œuvre du DA VD4 PCC Bugey Phase A concernant le réacteur n° 3 du site du Bugey

Télécharger l'avis de l'IRSN

EDF – REP – **Palier CPY** – Modification du chapitre IX des règles générales d'exploitation – Fiche d'amendement au programme d'essais périodiques du système LHT – FA LHT 030 <u>Télécharger l'avis de l'IRSN</u>

Expertise anticipée en vue d'une demande d'autorisation de création d'une paire de réacteurs de type EPR2 : Référentiel relatif à la prise en compte de l'agression incendie d'origine interne Télécharger l'avis de l'IRSN



Etablissement Orano Recyclage de **La Hague – INB N° 117 (UP2-800)** - Introduction de substances radioactives dans la nouvelle unité de concentration des produits de fission de l'atelier R2 <u>Télécharger l'avis de l'IRSN</u>

EDF – REP – **Centrale nucléaire de Flamanville - INB n° 108** - Bilan des essais de redémarrage du réacteur n° 1 à l'issue de son arrêt programmé pour simple rechargement de 2022-2023 avec remplacement des générateurs de vapeur <u>Télécharger l'avis de l'IRSN</u>

EPR2 – Soupapes de sûreté pilotées du pressuriseur – Dossier d'options Télécharger l'avis de l'IRSN

EDF – REP – **Centrale nucléaire de Civaux – Réacteur n° 1 – INB 158** – Modification matérielle relative à l'affaire transverse afférente au contrôle-commande <u>Télécharger l'avis de l'IRSN</u>

Réacteurs électronucléaires – EDF - **Centrale nucléaire du Bugey – Réacteur 5 (INB n°89)**- Modification temporaire du chapitre IX des règles générales d'exploitation (RGE) visant à modifier les critères RGE A de déséquilibre négatif et positif des lignes d'injection du barillet ISHP BF du réacteur 5 <u>Télécharger l'avis de l'IRSN</u>